

LES

CAHIERS DU PÔLE

Favoriser les liens famille-école dans les quartiers populaires



- Synthèse de l'intervention de **Pierre Périer**, sociologue et professeur en sciences de l'éducation à l'université Rennes 2.
- Rencontre du 11 octobre 2019.

► Si les relations entre parents et école peuvent être jugées distantes, elles le sont d'autant plus dans les quartiers populaires ou de l'éducation prioritaire, et dans le cas de familles, parfois allophones, issues d'une immigration récente. Il s'agirait alors d'envisager l'école comme un lieu de rencontres et d'échanges au sein duquel les parents, jusqu'ici peu visibles et peu audibles, seraient considérés comme légitimes.

La nécessité de repenser les liens famille-école au sein des quartiers populaires

De multiples défis à surmonter

Mettre en lumière les défis auxquels l'école doit faire face permet de mesurer la complexité des enjeux qui entourent ses relations avec la famille. Ces relations impliquent un ensemble d'acteurs, aussi bien au sein de l'école qu'en dehors de celle-ci.

Le premier défi de l'école **visé l'efficacité et l'équité, c'est-à-dire la prise en compte des inégalités de parcours et de réussite de ses élèves**, et ne pas abandonner cette part de 5 % à 6 % d'élèves qui, chaque année, quittent le système éducatif sans aucune qualification. Cette absence de qualification aura effectivement des conséquences, tant en matière d'estime de soi que d'insertion sociale.

Le second défi consiste à **accueillir les différences**. Les enseignant.e.s n'ont pas toujours reçu l'accompagnement nécessaire pour construire les relations adaptées à la diversité des familles et l'hétérogénéité des élèves. **Les familles portent, selon leur histoire et trajectoire, des problématiques spécifiques qui s'importent au sein de l'école et que les acteurs éducatifs devront prendre en considération au quotidien.**

Le troisième défi repose sur la nécessité de **penser l'élève et l'enfant ensemble**. Au-delà de la réussite scolaire, il s'agit de prendre en compte ce que vit l'enfant hors la classe. Cela implique de penser en termes de complémentarité l'enfant et l'élève, en créant davantage de liens entre le temps à l'école et en dehors de l'école. Ainsi, le défi consiste à envisager un **projet éducatif global** : combattre les inégalités hors les murs de l'école dans l'optique d'atténuer celles qui sont à l'œuvre en son sein.

Quelle relation attendue entre les parents et l'école ?

On observe aujourd'hui le développement **d'une politique de partenariat et de rapprochement avec les parents, l'idée étant qu'en agissant sur ces derniers, on peut agir sur l'enfant qui serait ainsi mieux disposé à l'école**. Se pose alors la question des attentes de l'école à l'égard des parents, et celle-ci sont assez paradoxales. En effet, plus les attentes envers les parents sont fortes, plus les « parents invisibles » sont mis en lumière, donnant lieu à toutes sortes d'interprétations sur les raisons pour lesquelles ils ne sont pas présents.

► De la nécessité de bien définir la nature attendue des relations parents - enseignant.e.s

Depuis une trentaine d'années, on utilise de façon indifférenciée les mots « partenariat », « coopération », « collaboration », « coéducation », alors qu'ils n'engagent pas le même type de relation.

Le partenariat relie autour d'objectifs partagés mais laisse une autonomie d'action à chaque partie. Le terme qui prévaut aujourd'hui serait plutôt celui de **coopération** qui vise une réciprocité d'action. Coopérer avec les parents, c'est agir dans une réciprocité d'action où chacun.e est engagé.e vis-à-vis de l'autre. Ce terme, clairement affiché dans les projets et les politiques éducatives, ne trouve bien souvent pas de traduction concrète sur le terrain.

La collaboration associe pour agir ensemble. Le terme de **coéducation** suppose, quant à lui, qu'éduquer à plusieurs serait plus efficace, et se voit ainsi connoté de façon positive. Ce terme

repose sur trois principes :

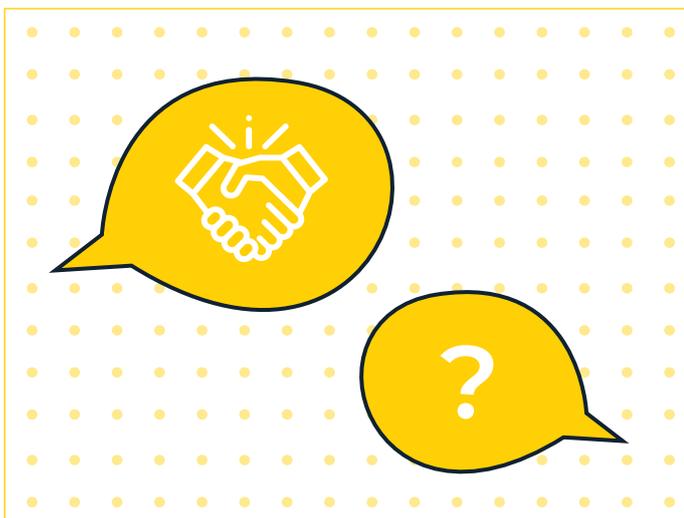
- Chaque acteur exerce sur l'autre une influence positive ;
- On ne peut ni éduquer seul.e, ni uniquement au sein des murs de l'école ;
- L'enfant est mis au centre de la démarche et l'école s'introduit, à travers lui, dans la famille.

Cependant, au regard des constats sociologiques, il ne suffit pas de proclamer que l'on souhaite la coopération ou la coéducation. Il apparaît nécessaire de réfléchir aux conditions de possibilité pour que ce mécanisme soit rendu accessible au plus grand nombre, notamment pour les parents les moins familiers proches de l'institution scolaire.

La confusion des termes employés vient obscurcir la nature des attentes de l'école vis-à-vis des parents. **Qu'est-ce que l'école attend, sans le dire, des parents ? Ces attentes sont-elles légitimes ? Et surtout, tous les parents peuvent-ils les comprendre et y accéder ?** Répondre à ces questions conduit à souligner les inégalités et à faire apparaître un « piège » qui se referme sur les parents les moins compétents et disposant de moins de ressources. Ces derniers seront attendus dans leur rôle de « parent d'élève » mais ils ne seront pas en mesure d'apporter la réponse que l'institution attend d'eux, quant à leur participation ou implication dans la scolarité.

Il se révèle par conséquent difficile de **négoier la bonne distance**. Les parents ne doivent pas abuser du temps des enseignant.e.s sans toutefois être absent.e.s. Ils doivent être en mesure de savoir quoi dire et comment le dire.

La **coéducation fonctionne en réalité sur un mode implicite** car, si l'école valorise cette perspective, elle ne l'explique pas pour autant. Pour coopérer de façon reconnue, il faut savoir comment faire pour « bien » faire, c'est à dire conformément à ce que l'institution attend.



Une coopération sous conditions : la codification de la relation famille-école

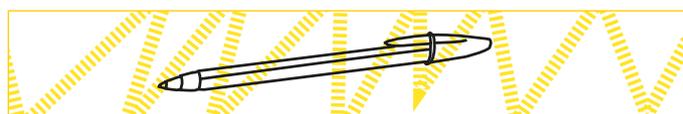
Des obstacles pratiques et symboliques

En effet, tous les parents ne disposent pas des compétences requises pour répondre aux attentes de l'école. Ceux-ci se heurtent à des obstacles, à la fois pratiques et symboliques.

Le premier est celui de **la maîtrise du langage qui ne se limite pas qu'à la maîtrise de la langue française mais induit des façons de s'exprimer**, avec des mots et des références particulières.

Le second est celui du **rapport au temps** qui, pour certaines familles, diffère de celui de l'école : alors que les familles se trouvent dans le temps du présent, l'école est dans celui de la projection, qui induit de programmer et d'anticiper. **Pour s'autoriser à prendre du temps avec l'école, il faut également s'autoriser à disposer du temps de l'autre**, à se sentir légitime de le faire. Demander un « simple » rendez-vous engage ce type de processus.

Nombre de parents craignent souvent d'être maladroits durant l'échange et redoutent de mettre en jeu l'image de soi et, à travers soi, l'image de son enfant. **Puisque l'exposition comporte des risques de jugement sur l'éducation dans la famille, certains parents préfèrent éviter toute forme de dévoilement.**



La fabrique des différentes figures de parents par la norme du « parent d'élève »

Ces conditions de coopération constituent des filtres mais créent surtout des normes d'attente qui donnent lieu à des jugements. **Car si les parents d'élèves ne se conforment pas à ces attentes, ils risquent d'être jugés comme déviants.** Ce sont d'ailleurs majoritairement ces parents-là qui ont des enfants en difficulté précoce, ce qui conduit paradoxalement à leur demander plus qu'à d'autres. Ceux qui peuvent le moins sont finalement ceux dont l'institution scolaire attend le plus.

C'est vrai pour le travail de l'élève à la maison et on peut même parfois parler d'une forme de « **décrochage scolaire** » parental. Les devoirs à faire constituent un moyen pour l'école d'entrer dans les familles et représentent un bon indicateur de l'impuissance et de la honte scolaire que peuvent ressentir certains parents. **Ce sont aussi les parents qui sont évalués à travers les difficultés de leurs enfants, qu'ils ne peuvent pas**

toujours aider, les difficultés de leurs enfants devenant alors les leurs. Les devoirs prennent la forme d'une épreuve et nourrissent un fort sentiment d'injustice chez des parents très inégalement compétents.

Cette préoccupation constante de l'école vis-à-vis de certains parents rend compte d'une norme des parents d'élèves. **L'institution scolaire attend un certain type de comportement de la part des parents et distingue ainsi ce qui est normal de ce qui ne l'est pas.** Les préjugés nourris par un certain nombre de stéréotypes deviennent assez rapidement des jugements négatifs à l'encontre de certains parents.

Quand l'institution stigmatise un comportement de parent d'élève, elle fabrique par là même des parents dits « démissionnaires ». La norme fabrique nécessairement de la déviance. Ils deviennent l'envers du « bon » parent d'élève, celui qui est présent, en connivence avec l'école. Paradoxalement, cette norme tend à surexposer les parents invisibles : moins ils sont présents, plus ils sont présumés coupables.

Par ailleurs, l'école peut avoir tendance à **sur-responsabiliser les parents**, à exiger bien plus que ce dont ils sont capables. Ainsi, l'école externalise la difficulté du côté des parents puisque la question qui se pose n'est pas ou rarement, « qu'est-ce que l'école ne fait pas ? », mais plutôt « qu'est-ce que ne font pas les parents pour leur enfant ? ».

Enfin, il existe **des parents « sans voix »**, qui vont se murer dans le silence, se maintenir dans une distance de protection. Lors d'un conflit, ils se retrouvent dans une impasse car ils ne disposent pas d'intermédiaire ou de relais.

Les parents « éloignés » sont donc aussi les parents que l'école éloigne. Car ce n'est pas tant les parents qui sont éloignés de l'école, par indifférence ou désintérêt, que l'institution scolaire qui, dans son fonctionnement ordinaire, produit des effets d'éloignement.



Face à la difficulté scolaire, des logiques à dépasser et des réflexions à mener

Combattre la dépossession parentale

La première logique répandue chez les parents est celle d'un **rapport de confiance vis-à-vis de l'école**. En tant qu'institution, l'école doit de leur point de vue garantir une égalité des droits et une égalité des chances. Pour les familles qui possèdent peu, la dépendance à l'école est plus forte puisque l'avenir des enfants passe exclusivement par elle. Les parents sont souvent attachés à une certaine idée de l'école de la République et les enseignant.e.s sont considéré.e.s comme des figures reconnues. **Dès lors, la norme pour les parents est de ne pas intervenir, sauf si on leur fait signe. Or, l'école le fait lorsqu'un problème est rencontré avec l'enfant, et elle convoque parfois les parents. La confiance initiale est rompue et elle peut ainsi progressivement prendre la forme d'une méfiance, voire d'une défiance.**

Il existe également une **tendance chez les parents à naturaliser les différences et difficultés**. En effet, un certain **fatalisme scolaire** se manifeste parfois et les parents vont avoir tendance à dire de leur enfant qu'« il est comme ça », « on ne peut pas le changer », « c'est dans sa nature ». Les difficultés sont alors naturalisées et essentialisées puisqu'ils en font un trait de sa personne ou de son caractère, une forme de déterminisme contre lequel on ne peut pas grand-chose.

Une autre logique dominante est celle du **retrait protecteur. Tout jugement sur l'élève est un jugement sur l'enfant et tout jugement sur l'enfant est un jugement sur les qualités éducatives des parents**. Il est alors difficile pour les parents de se confronter à ce miroir scolaire qui leur renvoie une image d'eux-mêmes peu gratifiante. Se faire petit, se tenir à l'écart peut être une manière de « garder la face ». D'autres parents peuvent faire « bloc » avec leur enfant sur un mode défensif, qui sépare voire oppose la famille d'un côté et l'école de l'autre.

On glisse ainsi, au fil de la scolarité, vers une forme de dépossession parentale et de **responsabilisation de l'enfant sur lequel pèse le poids de la solitude scolaire**.



Envisager les liens école-famille sous le double enjeu d'interconnaissance et de reconnaissance

Il s'agit de mettre en place des formes de liens qui permettent à tout parent d'être relié à l'école et à l'enjeu de la scolarité de son enfant.

L'interconnaissance repose sur **des occasions d'interactions** entre parents ainsi qu'entre parents et école, aussi bien au sein de cette dernière qu'en dehors. Il faut alors insister sur l'importance du **premier contact** qui ne porte pas sur une question scolaire où les parents sont mal à l'aise. Outre ces opportunités, sur un mode spontané, **les activités doivent être accessibles**, sans se centrer sur des contenus pédagogiques et de spécialisation. L'école a effectivement tendance à vouloir faire des parents des apprenants, comme elle le fait avec les élèves.

L'enjeu consiste aussi à relier les parents entre eux afin de ne pas les individualiser face à l'école, mais créer un maillage parental, un réseau de partenaires permettant aux parents absents d'être représentés.

Le but n'est pas tant de faire rentrer les parents dans l'école que de les associer d'une manière ou d'une autre, afin qu'ils puissent s'y sentir légitimes, représentés et que leurs voix puissent être entendues. Cet enjeu passe par une reconnaissance des parents, avec l'idée de considérer que **chaque être parlant est mis à égalité des autres**. Il ne s'agit pas simplement d'avoir un échange avec les parents mais de reconnaître une qualité à chacun d'entre eux, de créer les conditions d'une écoute à égalité de statut.

Cette reconnaissance de chacun nécessite de s'écarter de la norme implicite du parent d'élève et, au nom d'un certain principe de réalité, accepter les parents

tels qu'ils sont, qui agissent à la mesure de leurs moyens, de leurs ressources, sans que leurs actions ne soient nécessairement visibles ni connues par l'école. En ce sens, dans *Le parlement des invisibles*, Pierre Rosanvallon, écrit : « Donner la parole, rendre visible, c'est en effet aider les individus à se mobiliser, à résister à l'ordre existant et à mieux conduire leur existence. » Cette formule peut tout à fait être transposée dans les rapports avec l'école : comment donner une parole qui peut être écoutée et prise en considération, y compris lorsqu'il y a désaccord ?

Pour que cet échange ait lieu, **l'explicitation des attentes réciproques** est primordiale et les rôles ainsi que les responsabilités des uns et des autres doivent être clarifiés. Ainsi, les **parents** ne doivent pas être considérés comme des consommateurs, ni même comme des acteurs, mais plutôt comme des **auteurs** pleinement associés à la définition de ce qui va les concerner, eux et leur enfant. Une telle position se démarque alors de celle adoptée par l'institution qui a tendance à leur imposer des dispositifs « clés en main ». **Plus les parents seront associés, plus l'institution scolaire fera sens pour eux, ce qui favorisera leur coopération.**

La dernière idée consiste à recourir à des modalités de communication et de représentation diversifiées, à l'image de la diversité des parents. Mais il s'agit de garder à l'esprit que **la communication n'est qu'un moyen**, le plus important étant ce qui est dit et la reconnaissance accordée à celui qui parle.



FOCUS

Les espaces parents des QPV du 18^e

L'équipe de développement local du 18^e s'est intéressée aux espaces parents qui semblent se développer dans les différents quartiers de l'arrondissement, notamment à travers les cafés parents. Le travail a été mené entre mai 2018 et mai 2019 à partir d'un **groupe dit « acteurs clés »** que sont :

- la Ville de Paris, avec, en dehors du Service politique de la Ville (EDL 18) : la Direction des Affaires Scolaires (DASCO) et la Direction de la Famille et de la Petite Enfance (DFPE), la Circonscription des Affaires Scolaires et de la Petite Enfance (CASPE 18) ;
- l'Éducation nationale avec les coordinateurs des 6 réseaux prioritaires du 18^e ;

- la mission parentalité de la CAF ;
- la mairie du 18^e ;
- les parents d'élèves : via la présence de la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE).

Leur démarche reposait sur de nombreux objectifs :

- l'interconnaissance et les échanges d'informations, notamment sur l'actualité et les dispositifs de chacune ;
- établir un état des lieux des espaces parents existants ;
- organiser des temps forts afin de mutualiser les bonnes pratiques mises en œuvre au sein des espaces parents du 18^e et à Paris ;
- consolider les espaces parents existants et développer de nouveaux espaces parents ;
- accorder une attention particulière aux parents dits « éloignés de l'école ».

Mai 2018 : Rencontres

La première étape en mai 2018 a consisté à organiser des rencontres entre les parents, les équipes éducatives et les associations afin d'échanger et de **déconstruire les représentations**. Ces rencontres ont été organisées dans un centre social, qui n'était ni une école ni un collège, ces dernières s'inscrivant alors dans une démarche qui se place en dehors des murs de l'école.

Janvier 2019 : Forum des espaces parents

Le second temps fort de janvier 2019 s'est tenu dans un centre social, dans le cadre d'un forum des espaces parents, au sein duquel des professionnel.le.s, des parents, des représentant.e.s des équipes éducatives et des bénévoles ont parlé librement de leurs expériences en tant que porteur.euse.s d'espaces parents dans les écoles. Ce forum a alors démontré que les espaces parents prennent des formes diverses et portent des objectifs variés. Certains s'intéressent à la diversité culturelle tandis que d'autres se concentrent sur le passage de la maternelle à l'élémentaire, puis de l'élémentaire au collège.

Mai 2019 : théâtre forum

En mai 2019, un théâtre forum a été mise en place dans un collège. Les participant.e.s observaient alors des saynètes présentant une situation dysfonctionnelle et avaient l'opportunité de prendre la place d'un acteur pour proposer une solution. Le groupe était notamment constitué de parents, d'une enseignante ainsi que de membres d'associations. Il s'agissait dans ce contexte d'identifier des solutions collectives pour



pallier la difficulté de mobiliser les parents dans les espaces parents. A titre d'exemple, une des saynètes s'intitulait « Un rendez-vous manqué : comment faire pour avoir un rendez-vous avec le principal du collège ? ».

Une grande mobilisation aux grandes ambitions

Fort d'un grand mouvement de mobilisation, près de 200 personnes se sont impliquées dans cette démarche, à la fois en se déplaçant auprès de nombreuses écoles pour distribuer des flyers et en réalisant du *phoning*. Leur objectif était de s'écarter du format réunion pour proposer des animations participatives, à travers des activités de photos langage et un théâtre forum.

Le développement des espaces parents a été freiné par la crise sanitaire de 2020. L'ambition était néanmoins de pérenniser ce groupe d'acteurs clés, de cibler quelques écoles et collèges pour poursuivre l'expérience et de communiquer plus largement pour essaimer au-delà du 18e arrondissement ♦



Pour aller plus loin :

► Pierre Périer, *Des parents invisibles : L'école face à la précarité familiale*, Puf, 2019.